Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Smictom Centre Ouest

sur le service public de prévention et de gestion des déchets



Champs solaires à l'UVO

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

Sommaire

1. Présentation générale 3

1.1 Le Smictom 3

1.2 Les services apportés aux habitants 4

1.3 L'organisation du service en RI 5

1.4 Les moyens humains 9

1.5 Les actions marquantes 2025 11

2. Indicateurs techniques 13

2.1 Les collectes et le tri 13

2.2 Le traitement des déchets 15

3. Indicateurs financiers 17

3.1 Les modalités d'exploitation 17

3.2 Les tarifications 19

3.3 Le compte administratif 21

4. Chiffres clés 2025 23

5. Communication 24

6. Perspectives 2026 27



Moutons à l'UVO

1. Présentation générale

1.1 Le Smictom

1.1.1 Les compétences

Le Smictom Centre Ouest **a** en charge la **gestion des collectes et des déchèteries**, ainsi que le **traitement des déchets** produits sur 63 communes d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor.

Gestion de la collecte...



...des papiers et des emballages recyclables

Bacs jaunes individuels



...du verre

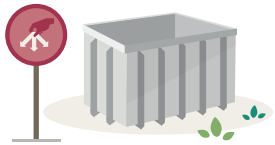
Apport volontaire dans des colonnes à verre



...des ordures ménagères

Bacs verts munis d'une puce
Redevance depuis 2015

Gestion de 9 déchèteries



Traitement de 47 000 T déchets par an



- Unité de valorisation organique (Uvéor)
- Installations de Stockage de Déchets Inertes et Non Dangereux (ISDI et ISDND)

Actions pour...



...sensibiliser au tri des déchets



...réduire la production de déchets



...développer une économie circulaire

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

1.1.2 Le territoire

La compétence Déchets est déléguée à
7 Communautés de Communes :



63 communes	104 733 habitants	1 528,25 km²

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

1.2 Les services apportés aux habitants

Porte-à-porte, apport volontaire ou **dépôt en déchèterie** : le mode de la collecte dépend du type de déchet collecté. Celui-ci sera ensuite recyclé, valorisé, réemployé ou enfoui.



Ordures ménagères
Lingettes, masques, petite vaisselle cassée, coton, mouchoirs jetables...



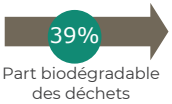
Bac vert
individuel pucé



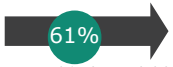
COLLECTE (toutes les 2 semaines)



Valorisation organique à l'Uvéor de Gaël

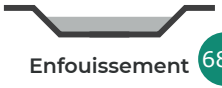


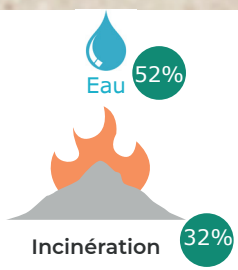
Part biodégradable des déchets



Part non biodégradable des déchets









Emballages et papiers
Emballages en métal et carton, bouteilles et flacons en plastique, papiers.



Bac jaune
individuel



COLLECTE (toutes les 2 semaines)



Centre de transfert à Gaël

TRANSPORT

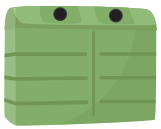


TRANSPORT





Verre
Pots, bocaux et bouteilles en verre.



Colonne à verre
Apport volontaire



COLLECTE



Plateforme de massification à Gaël

TRANSPORT







Encombrants, gravats, bois, déchets verts, déchets diffus spécifiques, ferraille, déchets d'équipements électriques et électroniques...



Déchèterie



COLLECTE



Plateforme de massification

TRANSPORT Enfouissement

TRANSPORT Recyclage

TRANSPORT Traitements spécifiques

TRANSPORT Réemploi

Le syndicat gère également la collecte du papier en point d'apport volontaire.

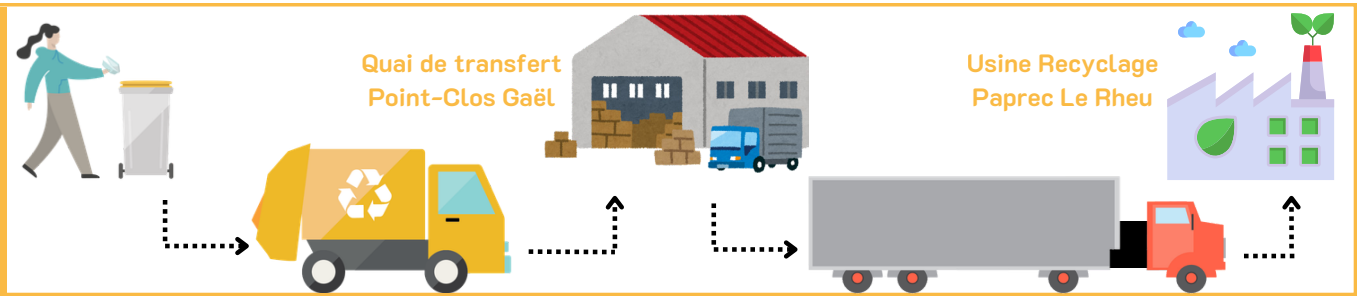
206 T de textiles récupérées par des bornes d'apport volontaire, mises à disposition par Le Relais sur l'ensemble du territoire.

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

1.3 L'ORGANISATION DU SERVICE

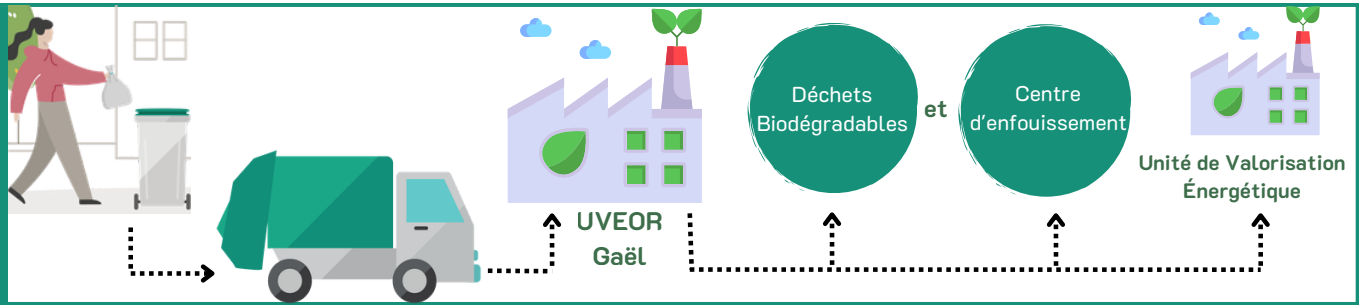
EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES

Toutes les 2 semaines en 2025

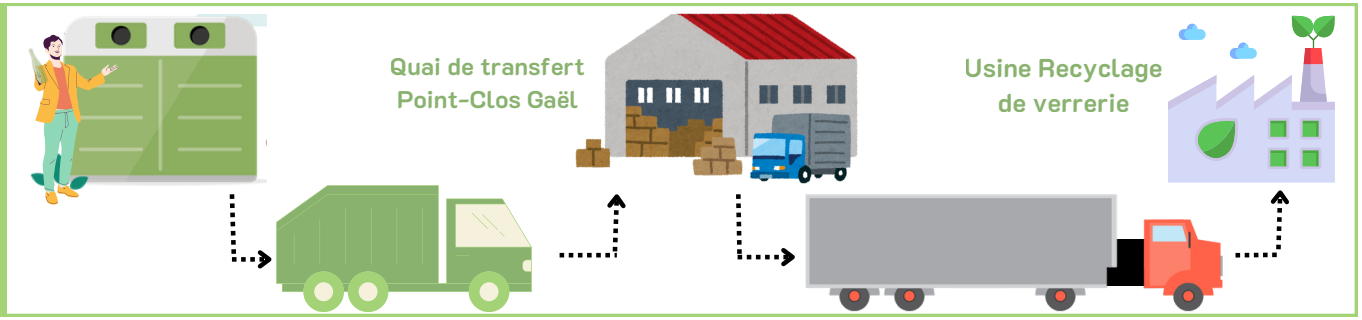


ORDURES MÉNAGÈRES

Toutes les 2 semaines en 2025

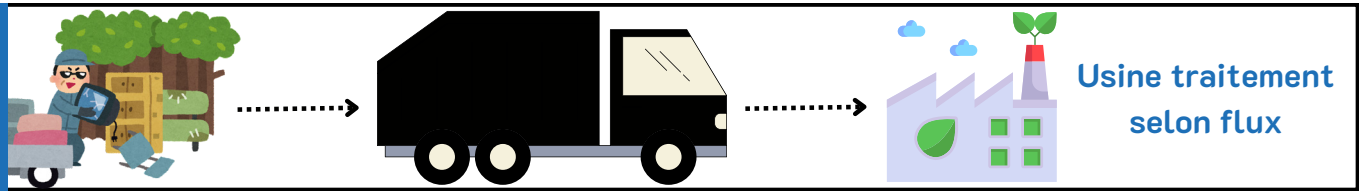


COLONNES À VERRE



9 SITES DE DÉCHÈTERIE

Contrôle d'accès avec carte



Un service complet et optimisé : les usagers ont accès à des solutions pour trier leurs déchets

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

1.3.1 La collecte de vos déchets en porte à porte et en point d'apport volontaire

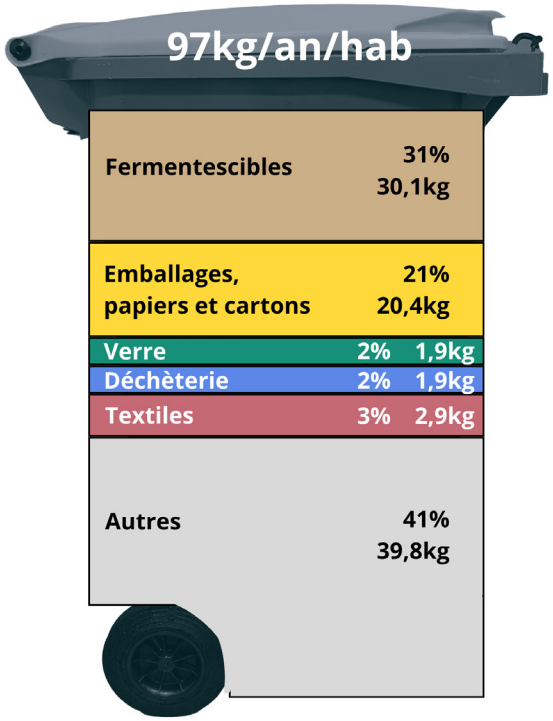


Les ordures ménagères (OMr)

- 25 ou 26 tournées hebdomadaires selon la semaine depuis Saint-Méen-le-Grand ; déchargement à l'Uvéor de Gaël.
- Production d'un compost normé NFU 44051 pour l'agriculture ; refus stockés en ISDND attenante.

Les bacs verts sont munis d'une puce d'identification électronique. Cette puce est reconnue par un lecteur situé sur la benne de collecte. Chaque vidage du bac vert est comptabilisé et intégré dans un logiciel pour la facturation

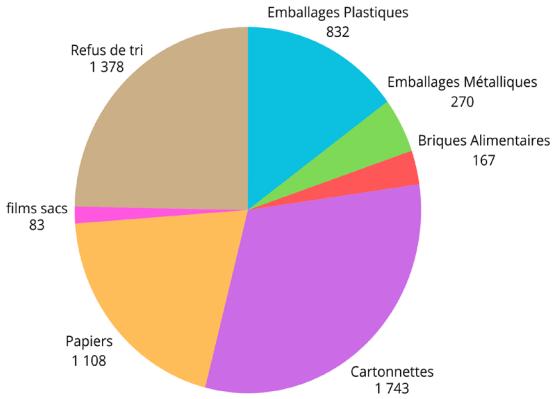
Le modèle 80 litres est uniquement réservé aux foyers composés d'une seule personne.



La composition OMR

Les emballages et papiers recyclables

- 28 ou 30 tournées selon la semaine
- Tri en centre spécialisé (séparation, correction des erreurs, conditionnement), puis acheminement vers les filières de recyclage.





Les emballages en verre recyclables

- Collecte en apport volontaire via des colonnes ; déchargement à l'Uvéor, puis transport vers des usines de recyclage en France.



* Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux - ** Unité de valorisation énergétique et organique

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

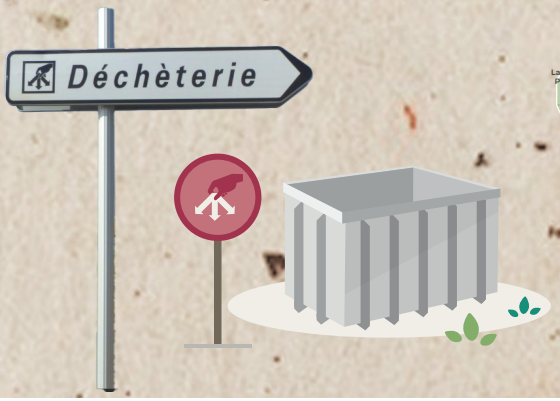


Déchèterie de LE VERGER

1.3.2 Les déchèteries

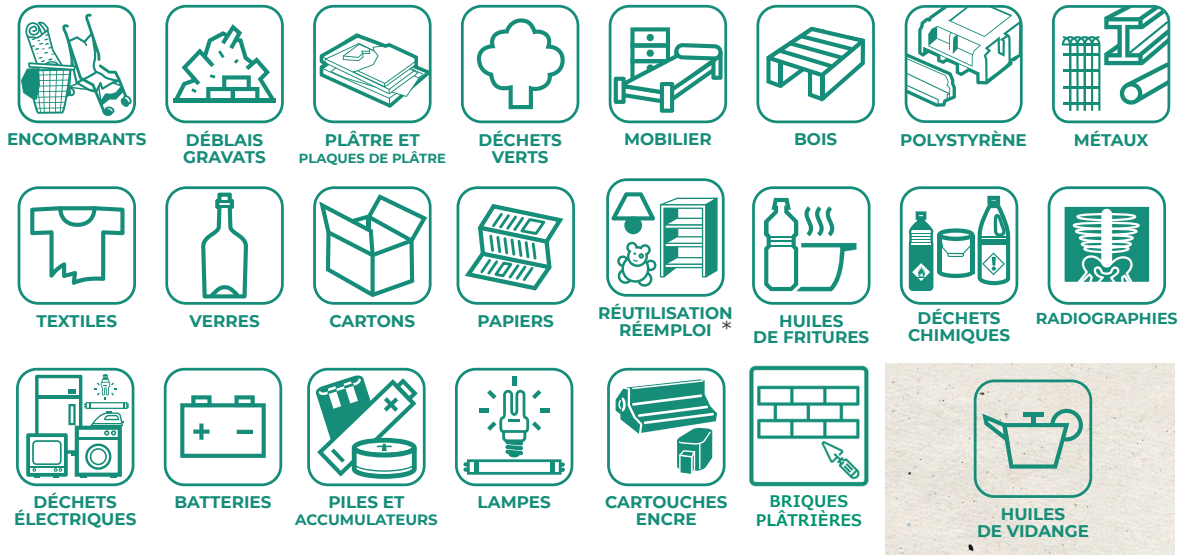
Le Syndicat est le propriétaire de
9 déchèteries réparties sur son territoire :

- Gaël, Montauban-de-Bretagne, Plélan-le-Grand, Le Verger, Breteil, (35)
- Caulnes, Loscouët-sur-Meu (22)
- Porcaro et Guilliers (56)





Les déchets acceptés en déchèterie :



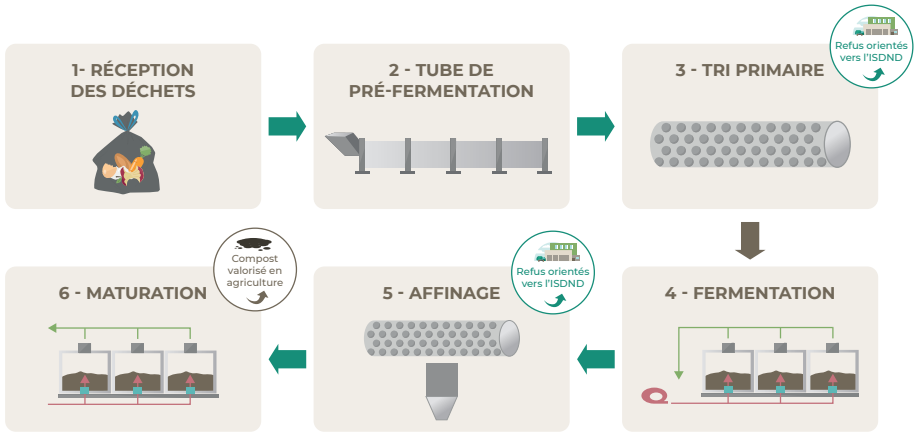
*** UNIQUEMENT POUR LES PARTICULIERS**

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

1.3.3 Le traitement des déchets

L'Unité de valorisation énergétique et organique de Gaël

L'Uvéor reçoit les **ordures ménagères** collectées sur le territoire du Syndicat depuis le 22 juin 2015. Elle est certifiée depuis mai 2016, ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 (norme sécurité) et permet d'extraire la part biodégradable des ordures ménagères afin de fabriquer un **compost conforme à la norme NFU 44051** destiné au milieu agricole.





L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Gaël

Attenante à l'Uvéor, l'ISDND reçoit les **déch** **déchèteries**, ainsi que les **refus produits par le process de l'Uvéor** ;

Le traitement des lixiviats (effluents issus de l'ISDND et de l'ancien site réhabilité) est effectué par un **procédé « Biomembrat plus »** (procédé biologique suivi de traitements par ultrafiltration et nanofiltration) appartenant à la société OVIVE de Vannes (56)


Alvéole


Champs solaires


Station de traitement



Centrale photovoltaïque

Le parc composé de 8 780 panneaux photovoltaïques a produit 3,3 GWh, soit l'équivalent des besoins électriques de plus de 1 066 foyers, hors chauffage, et évite l'émission de 192 tonnes de CO^2/an.

L'ancienne Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Le Verger

Le site a été réhabilité en 2005 et fait l'objet d'une post-exploitation et d'un suivi sur une période de 30 ans. Une mise en place de panneaux photovoltaïques est prévue sur le site en 2026.

L'Installation de Stockage de Déchets Inertes de Gaël

Jouxtant l'Uvéor et la déchèterie, l'ISDI reçoit les gravats issus d'une partie des déchèteries du territoire.

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

1.4 Les moyens humains

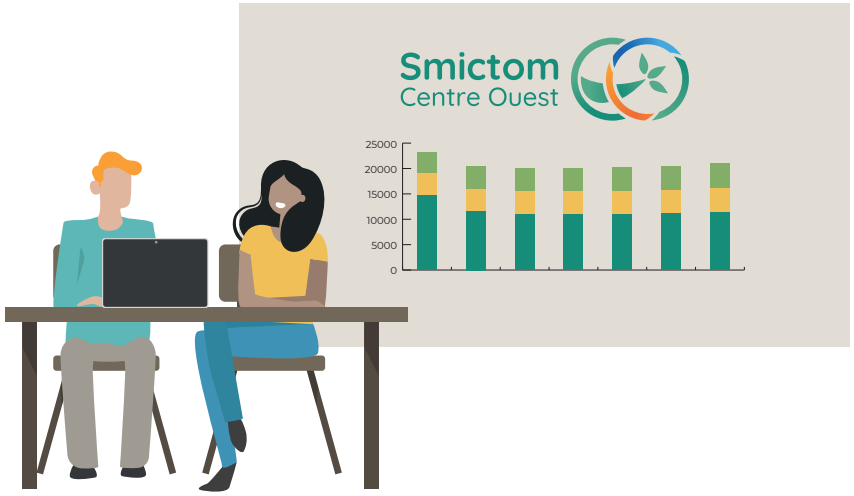
1.4.1 Les élus

Le Comité syndical :

- il prend les décisions qui seront ensuite appliquées sur les 63 communes du Syndicat en matière de déchets ;
- il est composé de **62 délégués** représentant les 7 communautés de communes ;
- il s'est réuni 6 fois en 2025 pour **voter les orientations** du Syndicat.

Le Bureau :

- il est composé du **Président**, de **9 Vice-Président.e.s** et **d'un représentant de Le Verger** (personne associée) ;
- une partie des délibérations sur les affaires courantes lui est déléguée par le Comité (le Président peut également se voir déléguer des pouvoirs).



Les commissions

APPEL D'OFFRES

Elle est chargée d'ouvrir les plis, d'analyser les offres et de retenir les entreprises répondant aux **marchés publics** lancés par le Smictom.

Elle est composée du Président, de 5 titulaires et de 5 membres suppléants.

FINANCES ET REDEVANCE

Elle est chargée de travailler sur les **orientations budgétaires** et financières du Syndicat, ainsi que sur le **financement par la redevance.**

COMMUNICATION

Elle est chargée de proposer, de préparer et de suivre les **dossiers de communication** (lettre trimestrielle aux communes, lettre d'informations, site internet, rapport d'activités…).

PRÉVENTION ECONOMIE CIRCULAIRE

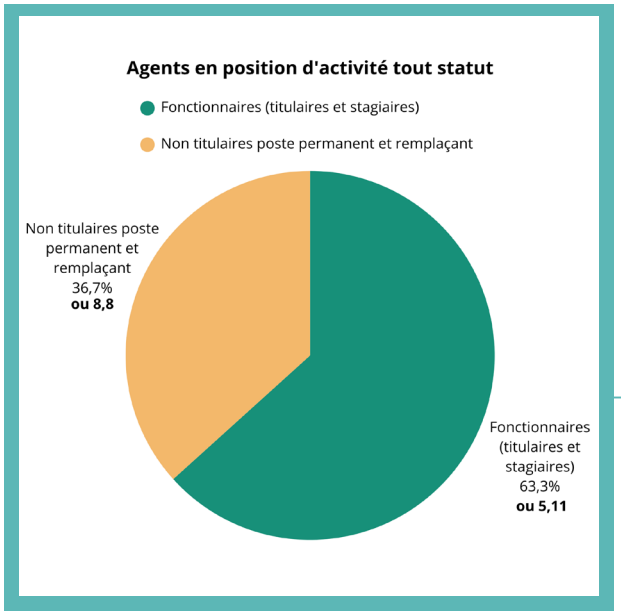
Elle est chargée de définir la stratégie du Syndicat dans le domaine de la prévention et de l'économie circulaire.

Elle propose des **axes et thématiques à privilégier** et suit le programme.

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

1.4.2 Le personnel

Les **15 agents** permanents de la collectivité mettent en œuvre les décisions des élus :



Répartition :

6,9 Hommes
7 Femmes

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

1.5 Les actions marquantes 2025

I Nouvelles fréquences de collecte ordures ménagères



II Étude globale sur les biodéchets avec une nouvelle campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles (OMr)

Le SMICTOM Centre Ouest a conduit une étude préalable à la généralisation du tri à la source et à la valorisation des biodéchets, comprenant notamment une campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles (OMr) réalisée en mars et avril 2025. Cette campagne a permis d'analyser avec précision la composition des déchets résiduels collectés sur le territoire et d'évaluer plus particulièrement la part des biodéchets qu'ils contiennent. Les caractérisations 2025 mettent aussi en évidence la présence persistante de plus de 20 kg de déchets d'emballages dans les bacs verts.

Les conclusions de l'étude relative aux biodéchets ont conduit à la construction de trois scénarios prospectifs. Ceux-ci seront présentés aux nouveaux élus municipaux au second semestre 2026 en vue de définir les orientations à retenir pour la poursuite du déploiement du tri à la source et de la valorisation des biodéchets.

III Mise en place du tri des déchets "Plâtre" selon 3 catégories

Dans l'objectif d'optimiser le tri des déchets de plâtre et d'activer de nouveaux leviers financiers, un dispositif de tri en trois catégories (placoplâtre, briques plâtrières et plâtre ISDND) a été déployé dans les déchèteries à partir de novembre 2025. Les premiers résultats observés à fin 2025 se révèlent particulièrement encourageants.

IV Le renouvellement des marchés

Ces marchés ont fait l'objet d'appels d'offres publics européens.

1. Marché «Collecte en apport volontaire du verre et du papier (PAV)» pour une durée de 5 ans à compter du 01/08/2025

2. Marché de «Fourniture des bacs et colonnes aériennes» pour une durée de 3 ans à compter du 01/11/2025

V Identification des bacs jaunes

Il a été décidé de procéder à la pose de puces sur tous les nouveaux bacs jaunes et ceux à remplacer. Cela concerne environ 2000 bacs par an.

VI Campagne de concassage du gravat stocké à l'ISDND à Gaël

Le concassage des gravats issus de l'ISDI* de Gaël s'est poursuivi en 2025. Cette opération a permis de produire un matériau valorisé en interne pour les pistes et le recouvrement de l'ISDND*, tout en réduisant les volumes stockés afin de prolonger la durée d'exploitation de l'ISDI*, qui approchait de sa capacité maximale. 15 000 tonnes ont été concassées en 2025.

VII Travaux Construction Alvéole 7 et Fermeture Alvéole 5 au niveau de l'ISDND de Gaël

Les travaux ont porté sur la couverture de l'alvéole 5 ainsi que sur la réalisation anticipée de l'alvéole 7. Cette anticipation visait à sécuriser le calendrier des travaux et à éviter les difficultés susceptibles d'être engendrées par des conditions météorologiques défavorables lors de la construction de l'alvéole 4.

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

VIII 50 ans du SMICTOM

Le 14 juin, la « Fête des Éco-gestes » a célébré les 50 ans du SMICTOM en réunissant des acteurs bretons engagés dans l'écologie. Au programme : animations, conférences et rencontres avec de nombreux exposants et partenaires. Les visiteurs ont découvert des actions concrètes (compostage, tri, collectes) dans une ambiance riche en échanges.



IX Mise en place du contrôle d'accès en déchèteries

À fin 2025, la mise en place du contrôle d'accès en déchèteries a entraîné une baisse de 24 % de la fréquentation et une diminution de 14 % des tonnages de déchets déposés par rapport à 2024. Ces résultats encourageants ont permis de contenir l'augmentation des coûts de gestion des déchèteries dans un contexte de hausse générale des charges.



X AAP Région Bretagne Déchèt[illegible]E VERGER

La région Bretagne a validé notre dossier sur l'Appel à projet (AAP) 2025 "De la déchèterie classique à un nouvel outil de réemploi et de valorisation" - travaux déchèterie de Le Verger".

La Commission permanente du 1er décembre 2025 a décidé de nous attribuer une subvention de 137 310€ correspondant à une dépense subventionnable de 686 548 € HT.

XI Nouveau Camion CS et PAV





Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

2. Indicateurs techniques

2.1 Les collectes et le tri

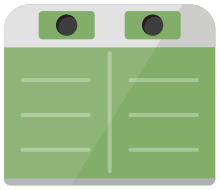


Les ordures ménagères

10 165T

soit 97 kg/hab/an

Evolution 2024-2025 : -5 kg/hab/an



Le verre

4 707 T

soit 45 kg/hab/an

Evolution 2024-2025 : -1 kg/hab/an



Les emballages et papiers recyclables

5 624 T

soit 52 kg/hab/an

Evolution 2024-2025 : +2 kg/hab/an
Evolution 2023-2024 : +2 kg/hab/an

Dont 25% de refus de tri



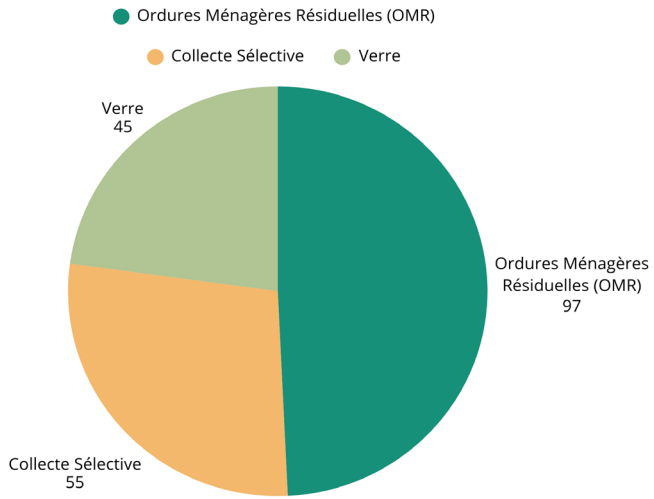
Les papiers en déchèterie

266 T

soit 3 kg/hab/an

Evolution 2024-2025 : stable

Tonnages collectés par le Smictom en 2025 (en kg/hab/an)

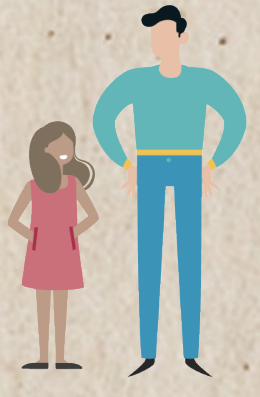


Pour la première fois : - de 100 Kg/an/hab



Les tonnages d'ordures ménagères résiduelles sont en baisse, passant de 102 à 97 kg par habitant et par an.

La diminution des ordures ménagères s'explique par la réduction de fréquence de collecte, par la mise en place de composteurs collectifs et individuels, associée à une implication accrue des usagers dans leurs pratiques de tri et de prévention des déchets.



Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

Evolution des tonnages collectés en déchèterie (2024-2025)

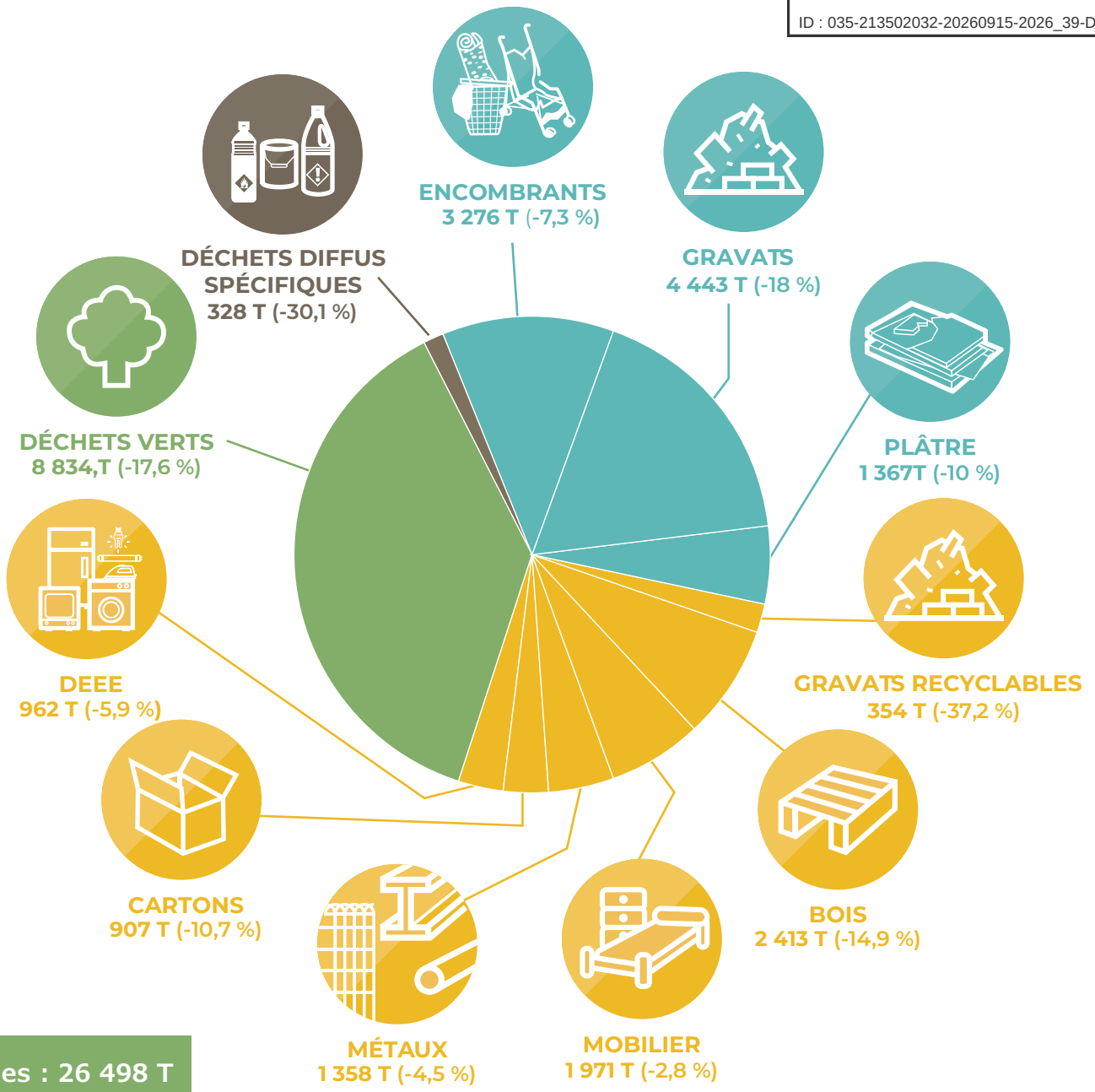
Valorisation organique
35 %

Centre de tri

Enfouissement
34 %

Valorisation en recyclage
30 %

Valorisation en énergie
2 %



Total tonnages des déchèteries : 26 498 T
(-14% par rapport à 2024)

Hors papiers/journaux.
Le tonnage des déchets verts est estimatif. Il est calculé sur la base des heures de broyage effectuées sur chaque déchèterie.

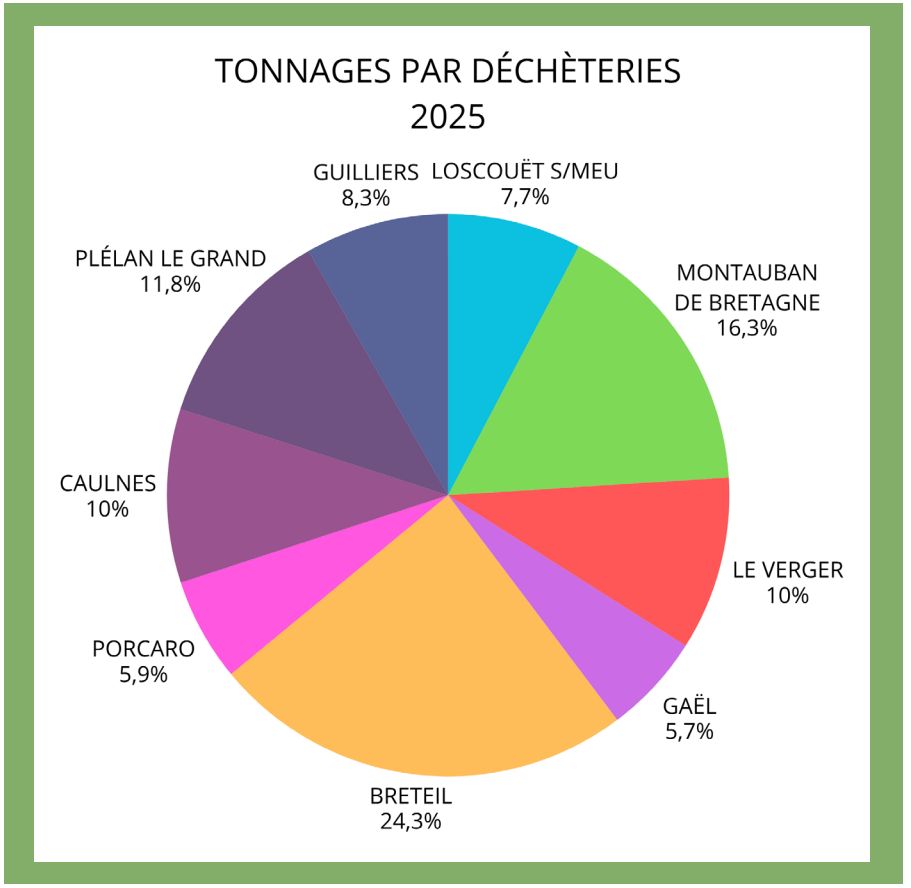
Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

2.2 Le traitement des déchets sur les sites du SMICTOM

Ordures ménagères traitées sur l'Uvéor de Point Clos en 2025 :

- **15 390 T** entrantes (OM, DIB, Refus de tri) ;
- **2 883 T** de compost normé produites ;
- **81 T** de métaux extraites et recyclées ;
- **6 885 T** de sous-produits enfouies sur l'ISDND ;
- **2 393 T** de sous-produits valorisées à l'UIOM de Taden (22)



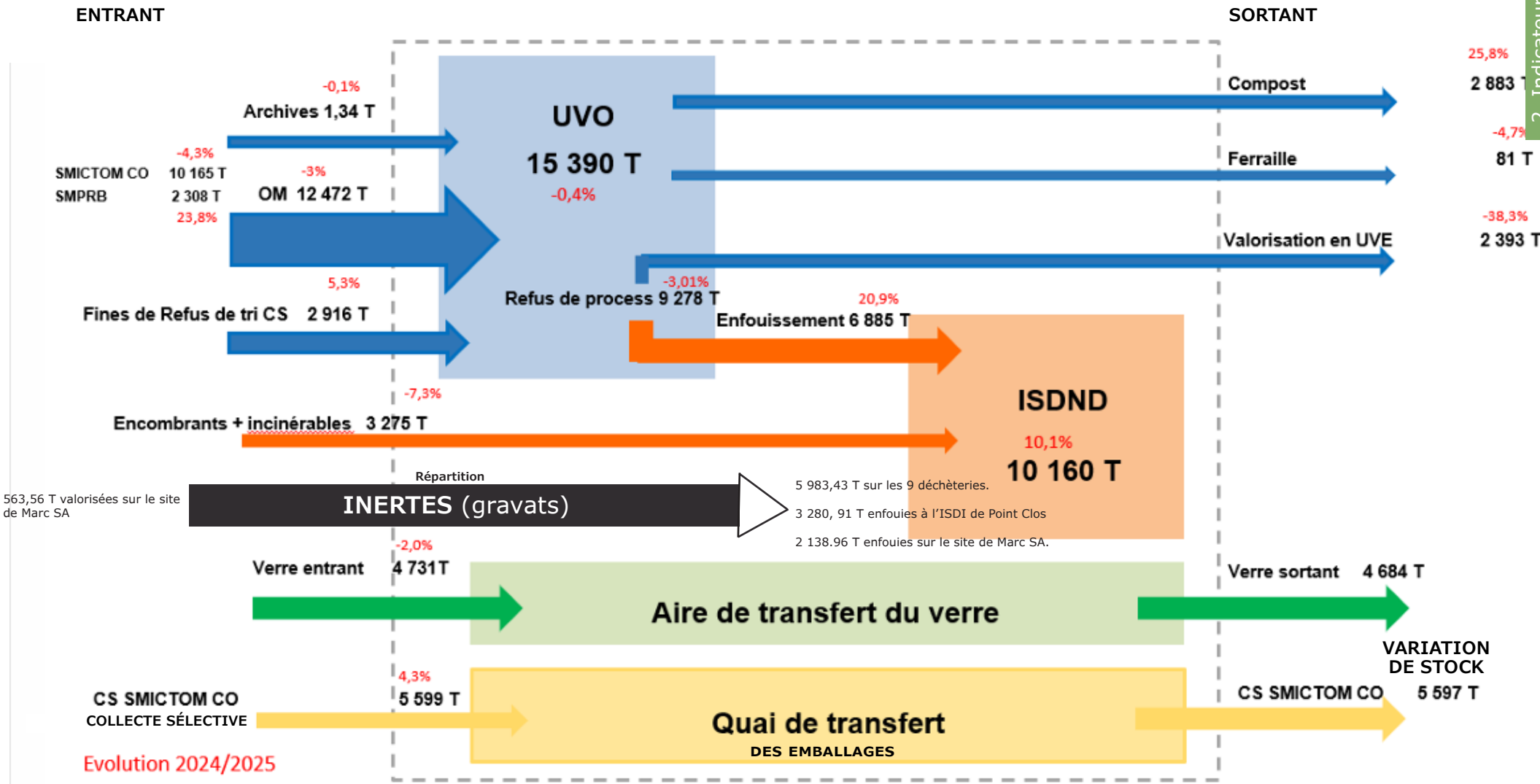


Traitement des lixiviats :

- installation de Stockage de Gaël : **12 306 m3** de lixiviats traités ;
- installation de stockage de Le Verger : **1 195 m3**de lixiviats traités

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

Schéma traitement des déchets 2025



Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

3. Indicateurs financiers

3.1 Les marchés publics de fournitures et de services 2025

Nature de la prestation	Durée	Date de début	Date de fin	Co -contractant actuel
Fourniture colonnes aériennes	3 ans + 2 x 6 mois renouvelable	20 janv. 2026	19 janv. 2028 ou au 19 juil. 2028 ou au 19 janv. 2029	Quadria Saint-Jean-D'Illac
Fourniture de bacs	3 ans + 2 x 6 mois renouvelable	10 nov. 2025	10 nov. 2028 ou au 10 mai 2029 ou au 10 nov. 2029	Société CONTENUR
Collecte de verre et du papier en apport volontaire	5 ans + 1 an renouvelable	1er août 2025	31 juil. 2030 ou 2031	Société LMDT Saint-Méen-le-Grand
Traitement des lixiviats du Centre de Stockage des Déchets de Le Verger	2 ans + 1 an renouvelable 2 fois	1er août 2024	31 juil. 2026 ou 2027 ou 2028	Société OVIVE - MOBIPUR Vannes (56)
Lot 7 B (traitement déchets plâtre) : Traitement des déchets de plâtre par enfouissement	4 ans + 1 an renouvelable	1er avril 2025	31 mars 2029 ou 2030	ETS THEAUD SAS – St Méen le Grand / ECOSITE CROIX IRTELLE
Exploitation des 9 déchèteries – lot 1 : Gardiennage et entretien des sites, Compaction, mise à disposition de contenants, transport des tout-venants, gravats, plâtres, cartons et autres petits flux Traitement des cartons	5 ans + 1 an renouvelable	1er avril 2024	31 mars 2029 ou 2030	ETABLISSEMENTS MAURICE THEAUD SA Saint-Méen-le-Grand
Exploitation des 9 déchèteries - lot 2 : Mise à disposition de contenants, transport, traitement des ferrailles et batteries	5 ans + 1 an renouvelable	1er avril 2024	31 mars 2029 ou 2030	GUYOT ENVIRONNEMENT Ploërmel
Exploitation des 9 déchèteries - lot 3 : Broyage et transport des végétaux	5 ans + 1 an renouvelable	1er avril 2024	31 mars 2029 ou 2030	ETABLISSEMENTS MAURICE THEAUD SA Saint-Méen-le-Grand
Exploitation des 9 déchèteries – lot 4 : Mise à disposition de contenants, transport, traitement des DDS hors filière REP	5 ans + 1 an renouvelable	1er avril 2024	31 mars 2029 ou 2030	Société TRIADIS Saint Jacques de la Lande
Exploitation des 9 déchèteries – lot 5 : Mise à disposition de contenants, transport, traitement du bois	2 ans + 1 an renouvelable 2 fois	1er avril 2024	31 mars 2026, 2027 ou 2028	ETABLISSEMENTS MAURICE THEAUD SA Saint-Méen-le-Grand
Exploitation et maintenance Unité de Valorisation Organique, ISDND et ISDI de Gaël	44 mois + 1 an renouvelable 2 fois	5 mai 2023	31 déc. 2026 ou 2027 ou 2028	ETS THEAUD SAS – St Méen le Grand
Marché TRADIM : Fourniture d'outils numériques pour la gestion de la redevance incitative et des contrôles d'accès en déchèterie	4 ans	4 mai 2023	03 mai 2027	TRADIM
Collecte des déchets ménagers et assimilés	6 ans + 1 an renouvelable	1er janv. 2023	31 déc. 2028 ou 2029	THEAUD SAS Saint-Méen-le-Grand
Transport et tri des emballages recyclables	2 ans + 1 an renouvelable 2 fois	1er janv. 2023	31 déc. 2026	PAPREC – Le Rheu
Exploitation de la station de traitement des lixiviats à Gaël	5 ans + 1 an renouvelable	1er juillet 2022	30 juin 2027 ou 2028	Société OVIVE Seclin (59)

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

Contrats de reprise des matériaux

Matériau	Durée	Date de début	Date de fin	
Vente aluminium issu de la collecte sélective	26 mois + 2x 1 an renouvelable	1er nov. 2025	31 déc. 2027	SUEZ
Vente PSE (polystyrène) issue des déchèteries	1 an + 1 an renouvelable	1er sept. 2025	31 août 2026 ou 2027	Hirsch Isolation Guipry Messac
Vente acier issu de la collecte sélective	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1er avril 2024	31 déc. 2025	Paprec
Vente de papiers journaux issus de la collecte sélective	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1er avril 2024	31 déc. 2025	Paprec
Vente de verre issu de la collecte sélective	5 ans	1er avril 2024	31 déc. 2029	Verallia
Vente ELA (briques) issus de la collecte sélective	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1er avril 2024	31 déc. 2025	Paprec
Vente plastique (bouteilles, flaconnages) issus de la collecte sélective	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1er avril 2024	31 déc. 2025	Paprec
Vente cartons déchèteries	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1er avril 2024	31 déc. 2025	Paprec
Vente cartonnettes (PCNC) issues de la collecte sélective	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1er avril 2024	31 déc. 2025	Paprec
Vente des journaux des déchèteries	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1er avril 2024	31 déc. 2025	Paprec
Rachat de la ferraille de l'UVO	33 mois	1er avril 2024	31 déc. 2026	LMDT

"Renégociation des contrats reprise matières issues du tri sélectif et déchèteries (2026-2027)"

Contrats avec les éco-organismes dans le cadre des Filières à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP)

Filières	Durée	Date de début	Date de fin	Co-contractant actuel
Elimination des piles	Tacite		31 déc. 2029	COREPILE
Soutiens financiers collecte sélective (emballages ménagers + papiers)	5 ans	1er janv. 2024	31 déc. 2029	CITEO
Reprise lampes usagées, néons	5 ans	1er janv. 2024	31 déc. 2029	ECOSYSTEM
Déchets Electriques et Électroniques (D3E)	5 ans	1er janv. 2024	31 déc. 2029	ECOSYSTEM
Reprise Déchets d'équipements d'ameublement	5 ans	1er janv. 2024	31 déc. 2029	ECOMAISON
Reprise des Articles de Sport et de Loisirs	3 ans	1er juin 2023	31 mai 2026	ECOLOGIC
Reprise des textiles	5 ans	19 avril 2023	31 déc. 2028	REFASHION
Reprise Déchets Dangereux des Ménages (DDS)	8 ans	4 juil 2019	31 déc. 2027	ECO DDS

Le Smictom assure en régie la gestion du parc de bacs de collecte (nettoyage, maintenance, distribution aux usagers) et l'évacuation de divers flux de faibles tonnages en déchèteries.

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

3.2 Tarification

3.2.1 La redevance des ménages

Dans le cadre de l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers qui lui ont été déléguées, le Smictom Centre Ouest fixe les tarifs de redevance d'enlèvement des ordures ménagères applicables pour 2025 sur son territoire.

La redevance permet à la collectivité de financer les différentes charges du service, notamment :

- la collecte et le traitement des ordures ménagères ;
- la collecte sélective et le tri des emballages et papiers ;
- la collecte du verre ;
- le fonctionnement des 9 déchèteries et le traitement des déchets qui y sont collectés.

Elle permet également de financer les investissements tels que :

- les déchèteries ;
- le centre d'enfouissement ;
- la mise aux normes des installations ;
- les bacs de collecte ;

Modèle de bac	80 L	120 L	180 L	240 L	340 L	660 L
Nombre de personnes	**1**	**Libre choix**				
Abonnement et forfait incluant 18 levées	165 €	250 €	340 €	430 €	580 €	1060 €
Au-delà de 18 levées :						
Prix de la levée de 19 à 26 levées	4 €	6 €	9 €	12 €	17 €	33 €
Prix de la levée au-delà de 26 levées	5 €	7 €	10 €	14 €	20 €	35 €



Modèle de bac	120 L
Abonnement et forfait incluant 12 levées	190 €
Au-delà de 12 levées :	
Prix de la levée supplémentaire	6 €

Tarification des résidences secondaires

Une tarification spécifique aux résidences secondaires comprenant un forfait de 12 levées par an.

Les résidences secondaires disposant d'un volume de bac supérieur à 120 L sont facturées en tant que résidence principale.

Depuis le 1er janvier 2025, les ménages dépassant le forfait autorisé d'entrées en déchèteries, soit 18 entrées pour une année civile complète, sont soumis à une facturation supplémentaire.

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

3.2.2 La redevance des professionnels

Modèle de bac	120 L	240 L	340 L	660 L
Abonnement et forfait incluant 18 levées	264 €	468 €	638 €	1 182 €
Au-delà de 18 levées :				
Prix de la levée supplémentaire	6 €	12 €	17 €	33 €

Bac secondaire

Modèle de bac	120 L	240 L	340 L	660 L
Abonnement	60 €	60 €	60 €	60 €
Levée	6 €	12 €	17 €	33 €

3.2.3 La tarification des dépôts des professionnels en déchèterie

La tarification des dépôts se fait en m3. Les dépôts des professionnels sont soumis à une facturation dont le détail pour 2025 est le suivant :



Matériaux	Tarif HT par volume ou poids
Tout venant Encombrant	37,5€/m3
Tout venant incinerable	37,5€/m3
Déchets verts(branchage)	21€/m3
Déchets verts en mélange	21€/m3
Gravats	21€/m3
Plâtre	160€/m3
Brique platriere	160€/m3
Placoplâtres	160€/m3
Bois	21€/m3
Ferrailles	gratuit
Cartons	gratuit
Polystyrènes	12,5€/m3
Peinture en pots, silicones, colles, mastic, vides ou non	1€/litre
Emballages vides souillés	1€/litre
Aérosols en mélange	1,9€/litre
Filtres à huiles	0,61€/unité

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

3.3 Le compte administratif

3.3.1 Les modalités d'exploitation

Section de fonctionnement	2025
Dépenses	12 435 634,11 €
Recettes	15 402 211,17 €
Résultat de l'exercice	**2 966 577,06 €**
Résultat antérieur reporté	1 000 000,00 €
Résultat cumulé de clôture	**3 966 577,06 €**

Section d'investissement	2025
Dépenses	2 797 172,76 €
Recettes	2 491 054,11 €
Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour l'exercice n+1 (1068)	2 595 785,76 €
Résultat de l'exercice	**306 118, 65€**
Résultat antérieur reporté	-908 432,35 €
Résultat cumulé de clôture	**1 381 234,76 €**

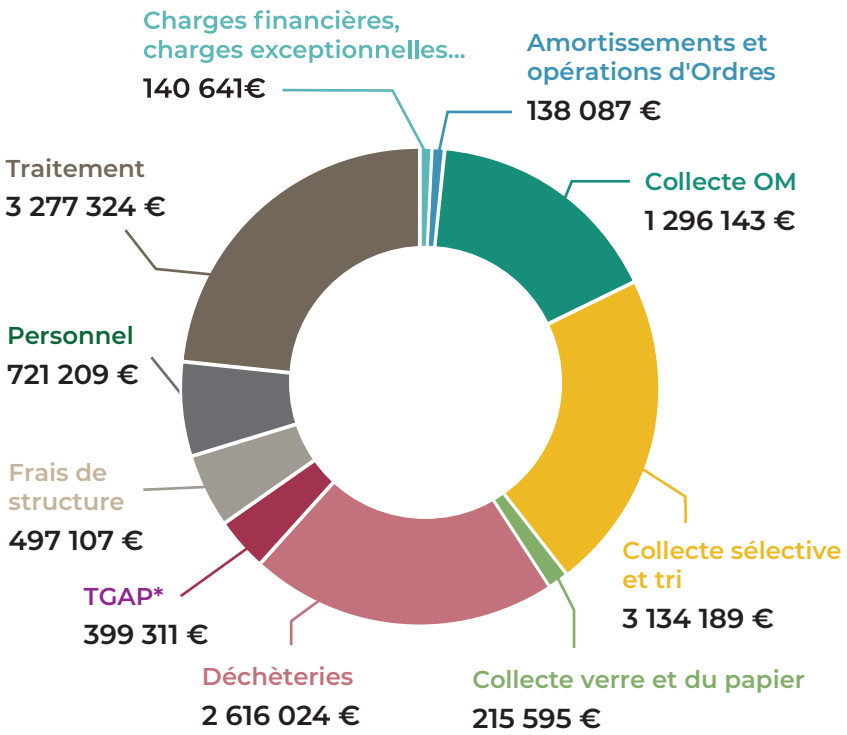
Construction de l'alvéole 7 et fermeture alvéole 5	1 689 000 €
Extension et requalification de la déchèterie du Verger	257 000 €
Renouvellement de bacs, colonnes à verre, puces électroniques	184 000 €
Moyens généraux : (mobiliers de bureaux, PDA lecteur de puces, réfection couverture maison location)	13 916 €
Remboursement de l'annuité de l'emprunt en capital	547 130 €
Divers: études biodéchets, travaux UVO, travaux courants déchèteries :	106 265 €



Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

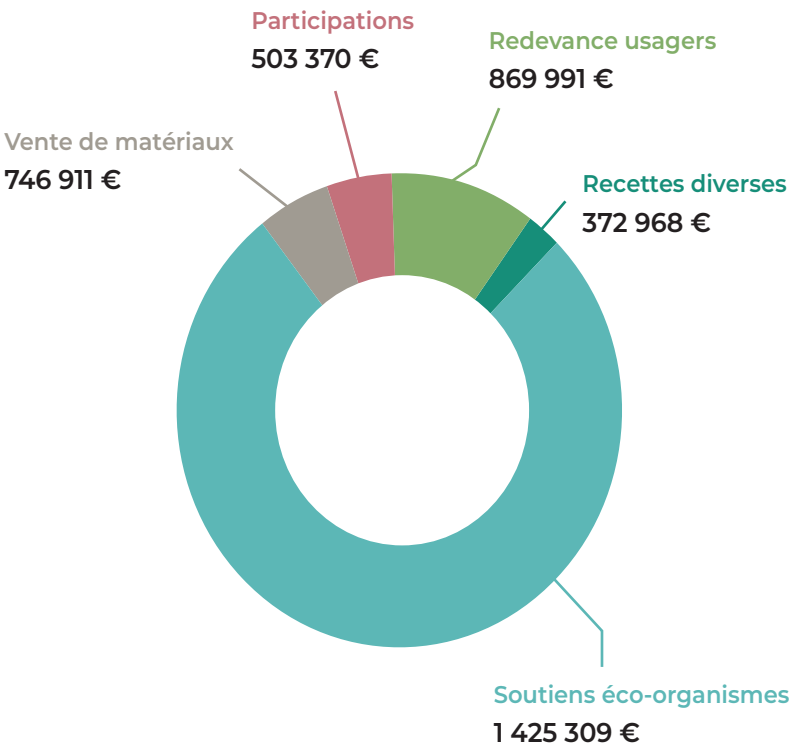
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total TTC : 12 435 634 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total TTC : 15 402 211 €



Vente de matériaux :

- Vente papiers journaux magazines et Gros de magasin Coll sélective : 133 674 €
- Vente cartonnette EMR 5,02 et Briques 5,03 Coll sélective : 100 934 €
- Vente de verre : 46 953 €
- Vente de matériaux plastiques Coll sélective : 157 203€
- Vente Acier Coll sélective : 21 238 €
- Vente aluminium Coll sélective : 24 570 €
- Vente ferraille déchèteries et Uvéor : 166 517 €
- Vente batteries : 13 031 €
- Vente cartons 1,05 déchèteries : 77 805 €

Participations :

- Facturation pro en déchèteries :106 001€
- Vente divers décheteries, composteurs, bacs, etc. : 34 626€
- Mise à disposition de personnel et autres : 45 528 €
- Vente cartes décheteries : 16 560 €
- Participation déchèterie Le Verger et traitement OM : 45 809 €
- Participation SMPRB : 254 844 €

Soutiens éco organismes :

- Soutiens DEEE : 89 114 €
- CITEO Subventions et part. autres organismes : 1 270 689€
- Soutiens textiles Refashion : 4 000 €
- Soutiens ECODDS : 12 042 €
- Soutiens Eco Mobilier : 39 863 €
- Soutiens ECOLOGIC: 9 600 €

Recettes diverses :

- Produits divers de gestion courante : 45 034 €
- Produits des autres immobilisat. financières : 122€
- Traitement des refus fibreux : 141 697 €
- Subvention ADEME et Région : 39 050 €
- Constatation des stocks : 73 333 €
- Remboursement : 11 147 €
- Autres recettes : 59 499 €
- Part des tiers : 2 857 €
- Redevance d'occupation du domaine public : 225 €

Redevance usagers : 12 353 652 €

* Taxe générale sur les activités polluantes

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

4. Chiffres clés 2025

FLUX	Tonnages collectés par le Smictom en 2010 (en kg/hab/an)	Tonnages collectés par le Smictom en 2023 (en kg/hab/an)	Tonnages collectés par le Smictom en 2024 (en kg/hab/an)	Tonnages collectés par le Smictom en 2025 (en kg/hab/an)	Evolution 2010-2025	Filières de destination
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR) 20 % des DMA	199	105	102	97	- 51 %	Tri mécano-biologique
COLLECTE SÉLECTIVE Bacs jaune et colonnes papier en déchèterie 10 % des DMA	51	53	55	55	+ 8 %	Valorisation en recyclage
VERRE 9 % des DMA	44	47	46	45	+ 2 %	Valorisation en recyclage
DÉCHÈTERIES 61 % des DMA	252	322	294	250	- 1 %	Valorisation en recyclage : 34 % Valorisation organique : 34 % Valorisation énergétique : 29 % Enfouissement : 2 %
DONT DÉCHETS VERTS	*87*	*121*	*101*	*83*		
TOTAL DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)	546	527	497	447	- 18 %	Valorisation en recyclage : 41 % Valorisation organique : 25 % Valorisation énergétique : 1 % Enfouissement : 34 %

RECETTES

118 €
Redevance moyenne versée par chaque habitant

14 €
Subventions des éco-organismes et autres recettes diverses

15 €
Revente de matériaux collectés (papiers, plastiques…)

Les recettes et dépenses du Smictom par habitant et par an en 2025

Smictom Centre Ouest
Service public des déchets

DÉPENSES

33 €
Traitement des ordures ménagères

30 €
Collecte et tri du bac jaune

28 €
Gestion des **9 déchèteries** du territoire

14 €
Frais de **personnel**, de **structure**, gestion du **passif** et **charges financières**

12 €
Collecte du bac vert

2 €
Collecte et lavage des colonnes à verre et à papier

Le résultat dégagé par la section de fonctionnement constitue une ressource essentielle pour financer les investissements du SMICTOM (travaux sur les déchèteries, sur le site de traitement, achat des bacs…) sans recourir excessivement à l'emprunt.

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

5. Communication en 2025

Site internet

Les dernières statistiques de l'année 2025 révèlent :

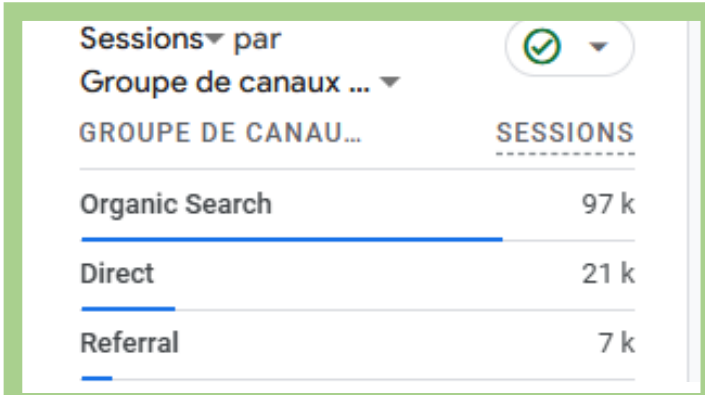


Le nombre d'utilisateurs par minute sur le site

Les pages les plus fréquentées

Vues par Titre de la page et classe de l'écran

TITRE DE LA PAGE ET CLASSE DE…	VUES
La collecte - Smictom Centre Ouest	103 k
SMICTOM Centre Ouest 35 - Gestio…	84 k
Trouver ma déchèterie - Smictom C…	13 k
Je suis un particulier - Smictom Cen…	12 k
Contact - Smictom Centre Ouest	12 k
Les horaires des déchèteries - Smict…	9,8 k
J'emménage / Je déménage - Smict…	9,6 k



Traduction :

Recherche organique : visiteurs arrivés via un moteur de recherche (Google, Bing, etc.)

Accès direct : visiteurs ayant tapé directement l'adresse du site ou utilisé un favori

Sites référents : visiteurs arrivés depuis un lien présent sur un autre site web

La manière dont les utilisateurs trouvent et accèdent au site (barre de recherche, page favorite…)

Les utilisateurs actifs et les nouveaux utilisateurs

La durée de visite sur le site



Des articles de presse

Le Smictom a communiqué via la presse locale sur les différentes actions menées.

Le Smictom peut compter sur la presse pour une belle mise en valeur.


Le Télégramme

« Je ne pensais pas que c'était aussi violent » : en Bretagne, les agressions se multiplient dans les déchèteries


« Nous ne tolérons aucune violence » : des agressions dans les déchèteries du pays de Saint-Méen

Face à une recrudescence des comportements violents dans les déchèteries du pays de Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine), le Smictom appelle au respect de ses agents.
« Nous prendrons des mesures en cas de récidive. »

Ouest-France
Publié le 30/10/2025 à 16h52

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Rennes
Chaque matin, recevez toute l'information de Rennes et de ses environs avec Ouest-France

Votre e OK

Depuis 2024, il est nécessaire de présenter sa carte d'accès pour rentrer dans l'une des neuf déchèteries du territoire. | SMICTOM

Une recrudescence de comportements violents a été constatée, dernièrement, dans les différentes déchèteries gérées par le syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région centre ouest de l'Ille-et-Vilaine (le Smictom centre ouest).

Les réseaux des mairies et des communautés de communes

Publication de Communauté de communes Saint-Méen Montauban

Communauté de communes Saint-Méen Montauban
9 octobre ·

INFORMATION DU SMICTOM CENTRE OUEST 35
STOP AUX AGRESSIONS | ❌
Le SMICTOM CENTRE OUEST 35 nous informe que depuis plusieurs jours, une recrudescence des agressions verbales, voire physiques, visent les agents des déchèteries du territoire.
Ces incivilités, intolérables, touchent des professionnels présents pour nous aider et garantir la bonne gestion des déchets.
Le SMICTOM Centre Ouest 35 ne tolère aucun comportement violent et prendra des mesures en cas de récidive.
+ d'infos sur la gestion des déchets sur le territoire intercommunal : https://stmeen-montauban.fr/gestion-des-dechets/

Smictom Centre Ouest

3 3 partages

J'aime Commenter

Kit pour les usagers

Des supports guidant les nouveaux arrivants et les habitants douteux de leurs manières pour trier.

Bac jaune (recyclable), Bac vert (ordures ménagères), Bac à verre, composteurs.

Les détails concernant les jours de collecte et la redevance y figurent également.


Le compostage

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

Les lettres d'information

Deux lettres ont été envoyées aux habitants en 2025.


La lettre du Smictom Centre Ouest
RÉDUIRE TRIER VALORISER
Nouvelle année, nouveaux défis...


La lettre du Smictom Centre Ouest
RÉDUIRE TRIER VALORISER
Entre fiscalité, gouvernance et fast-fashion : des filières sous pression

Compte Écocito

Les usagers du territoire du Smictom peuvent bénéficier gratuitement d'un compte Écocito. Seule une création de compte grâce à vos codes est demandée.

Grâce à Écocito, il est possible de surveiller son activité par rapport au nombre de levées mais aussi au nombre de passages en déchèterie.

Les déchèteries

Des supports aussi bien pour les déchèteries que pour le public.









Les partenariats

Dans les locaux du syndicat, le directeur de Théaud a remis un chèque de 3 500 € à l'association locale EUREKA. Ce don s'inscrit dans le cadre du contrat d'exploitation des déchèteries, qui prévoit le versement annuel d'une somme à une structure engagée dans le réemploi. L'association bénéficiaire, active sur un large territoire, mène depuis plusieurs années des actions de réparation et de remise en service de vélos et d'équipements portatifs, tout en accompagnant des personnes en parcours d'insertion.



Interventions

Le Smictom propose des interventions dans des écoles, des entreprises, des associations (en 2025, il y a eu 32 interventions)...

Le syndicat organise à la demande, des visites dans les déchèteries et au centre de tri au Rheu, à Paprec.

Il est possible aussi de retrouver le smictom à un stand lors des salons et rassemblements.

Le but est de pouvoir échanger, répondre aux questions et apporter des solutions au public.







50 ans du SMICTOM

Le Smictom avait un plan de communication pour l'anniversaire du syndicat :

- Banderole en déchèteries
- Affiches et flyers
- Signatures mails
- Mailing, Newsletters et le site Internet (articles + POP UP)
- La presse
- La communication avec le territoire et les partenaires de l'événement.



Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

6. Perspectives 2026

La communication modernisée

SMICTOM Centre Ouest investit dans la création d'une application.

Gratuite et accessible sur web et mobile, elle permettra aux usagers du territoire, d'accéder facilement aux services liés à la gestion des déchets et d'améliorer leur tri au quotidien. Il sera possible de :

- Localiser les points de collecte à proximité
- Connaître les consignes de tri en scannant vos emballages
- Consulter les jours de collecte et les éventuelles perturbations
- Signaler un problème ou faire une demande (prochainement)
- Recevoir des actualités et informations utiles

Une vidéo tutorielle sera également disponible pour accompagner.

Le syndicat profitera grâce à cet outil, de mettre en place des études de satisfaction auprès de la population.

montri

Mise en ligne Janvier 2026

Appel à projets CITEO "Hors foyer"

Afin de poursuivre le développement du tri sur son territoire, le Smictom a décidé de candidater à l'appel à projets « Tri Hors Foyer » de Citeo. Cette démarche vise à bénéficier d'un accompagnement pour déployer des équipements de tri adaptés dans les espaces publics et ainsi faciliter le geste de tri des usagers.

Changement progressif des colonnes à verre

Le syndicat prévoit une mise à niveau des colonnes à verre dès 2026, plusieurs d'entre elles ayant été identifiées comme étant en mauvais état. Leur remplacement sera engagé progressivement, à raison de 80 colonnes par an pendant trois ans.

Le textile mis en avant

Le syndicat dispose depuis plusieurs années d'un PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), qui constitue un cadre de référence pour orienter ses actions de prévention.

Fin 2025, le SMICTOM a acquis un escape game consacré à la thématique du textile. Celui-ci sera déployé et valorisé en 2026 afin de sensibiliser les usagers et de manière ludique.

TRAVAUX

Gaël - Gaël - La sécurité sera renforcée sur le site gr[illegible] et la mise en place d'un système pour faciliter le déversement des gravats

Guilliers - Il y aura une extension de la plateforme de déchets verts. Une signalisation sera également mise en place.

Breteil - Le système pour les gravats sera totalement transformé.

Le Verger: extension et requalification de la déchèterie - Le site actuellement en exploitation à Le Verger au lieu-dit « les Trois Jours » a été créé le 1er janvier 2001 et a fait l'objet d'adaptations successives.

Il est aujourd'hui dépassé au vu de sa fréquentation et des flux de déchets qui y sont réceptionnés. Il ne permet pas la valorisation optimale par réemploi et par recyclage, même si des mesures innovantes ont déjà été initiées comme des conventions avec les acteurs du réemploi et la mise en place de plusieurs REP (Responsabilité Élargie du Producteur).

Sa situation en bordure d'une route départementale très fréquentée ne permet pas de mettre en place un dispositif de contrôle d'accès et une extension est nécessaire pour développer davantage la valorisation des déchets.

Ouverture prévue le 08 avril 2026

Nouveauté : 2 caissons de réemploi sont mis à disposition, dans le but de poursuivre notre projet de diminution des déchets.



Travaux UVO :

Une rénovation du tube est planifiée incluant la mise en place de fer plat pour renforcer la structure. Le massif (biomasse) du biofiltre sera renouvelé en 2026 afin de respecter les seuils réglementaires des émissions olfactives.

Envoyé en préfecture le 19/09/2026
Reçu en préfecture le 19/09/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260915-2026_39-DE

Smictom Centre Ouest

5 ter, rue de Gaël - 35290 Saint-Méen-le-Grand
02 99 09 57 26 - contact@smictomco.fr - www.smictom-centreouest35.fr